

Réunion du 17 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CD/2016/113 - Santé publique - 41**  
**Proposition d'avis sur le périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental, décide d'émettre un avis favorable au scénario 1 concernant la définition du périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de l'Agence Régionale de la Santé, soit un découpage de la région Grand Est en 10 territoires de démocratie sanitaire.

Le scénario 1 permet d'avoir une approche sociale, médico-sociale sanitaire croisée qui permettra une meilleure action de prévention et d'accompagnement des personnes et qui valorise une action publique globale plus efficace et moins coûteuse.

En effet, ce scénario privilégie les critères de la proximité, avec des territoires peu étendus, et permet la cohérence avec les découpages des politiques publiques locales et départementales, notamment dans les domaines de la dépendance, du handicap, de la prévention et de la promotion de la santé ainsi que des soins de premier recours ou encore de la cohésion sociale, du logement, de l'aménagement urbain et des transports.

Il s'inscrit par ailleurs en cohérence avec les partenariats déclinés sur les territoires, entre les Départements et l'ARS notamment (au travers des MAIA par exemple) et avec le périmètre du schéma d'accessibilité aux services public.

Le Conseil Départemental décide, en outre d'émettre un avis défavorable au scénario 2 (découpage en 3 territoires) et 3 (découpage en 5 territoires).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161017-lmc1105028-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 21/10/16